



30 juin et 7 juillet :

Rien n'est perdu d'avance ! Tout est encore possible !

Le dimanche 9 juin, suite aux résultats du scrutin aux européennes - avec en France le score le plus haut de l'extrême droite - le Président de la république a décidé la dissolution de l'assemblée nationale en signant le décret dans la foulée. En conséquence, les élections législatives anticipées auront lieu les 30 juin et 7 juillet !

21 jours pour organiser le scrutin, à la veille des congés d'été et de l'ouverture des jeux olympiques... Avec le risque bien réel d'avoir un premier ministre d'extrême droite le 7 juillet !

Dès le 10 juin, la CGT a pris la mesure de la gravité et s'est engagée dans la course contre la montre en appelant à la mobilisation immédiate, à la constitution d'un front populaire et en participant à une réunion intersyndicale le soir même. Les manifestations des 15 juin et 16 juin ont vu défiler 680 000 personnes sur tout le territoire (plus de 800.000 sur toute la semaine).

L'arrivée de l'extrême droite à Matignon serait une attaque frontale pour la CGT qui combat depuis toujours cet ennemi à la botte du capital et du patronat. Ce serait la promesse d'encore plus de régressions pour le monde du travail en remettant en cause les prérogatives des syndicats et de la CGT en premier lieu ! La CGT n'est pas fataliste, elle est porteuse de projets pour le monde du travail, elle appelle donc les salariés et les retraités à continuer à se mobiliser partout, elle appelle les travailleuses et les travailleurs à multiplier les actions de grève sur leurs lieux de travail pour faire aboutir leurs revendications notamment :

- des augmentations générales des salaires et des pensions ;
- la revalorisation du point d'indice, dès 2024 ;
- des recrutements à statut dans les nombreux secteurs qui en ont besoin ;
- des mesures fortes, concrètes pour parvenir à l'égalité professionnelle ;
- l'abrogation de la réforme des retraites 2023 et la retraite à 60 ans et à taux plein, et le maintien de tous les régimes spéciaux ;
- le renforcement de la Sécurité sociale protectrice pour tous ;
- la défense de nos services publics ;
- la relocalisation et la transformation de notre industrie pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux ;

La CGT, indépendante mais pas neutre !

Le programme du Nouveau Front Populaire est celui qui répond le mieux aux attentes et aspirations des travailleuses et des travailleurs, de la jeunesse, et qui ouvre le plus de possibilités de mobilisations gagnantes.

Pour ces raisons la direction de la FNTÉ CGT appelle l'ensemble de ses syndicats et sections à amplifier les initiatives pour convaincre qu'un autre choix est possible pour ces élections législatives anticipées. Elle appelle les salariés et retraités à aller voter massivement les 30 juin et 7 juillet pour le programme du Nouveau Front populaire.

***Chaque voix, chaque action compte pour faire barrage à l'extrême droite !
Chaque voix, chaque action compte pour faire triompher le progrès social au soir du 7 juillet !***

Montreuil, le 19 juin 2024